

À propos de cette présentation

- La présentation du président de l'équipe de visiteurs est conçue pour être donnée dans son intégralité ou en plusieurs parties. Le président déterminera combien de réunions préalables à la visite auront lieu et quel contenu sera traité à chacune de ces réunions. La répartition suivante est suggérée :
 - Diapos 2 à 74 durant une réunion en ligne ou téléconférence préliminaire de l'équipe;
 - Diapos 75 à 82 durant la première réunion en personne de l'équipe.
 - Récapitulatif des diapos 34 à 74 plus les diapos 83 à 93 et lors de la première réunion en personne de l'équipe.
- Cette présentation vise à permettre aux présidents d'équipes de donner une formation uniforme aux visiteurs de programmes.
- Les responsables des programmes faisant l'objet d'une visite voudront peut-être examiner cette présentation pour s'informer, ou la communiquer aux enseignants et membres du personnel qui recevront la visite.
- Cette présentation sera actualisée chaque année en fonction des améliorations continues apportées aux normes, politiques et procédures d'agrément.

Visite d'agrément à <nom de l'EES> <période>

Nom du présentateur ou de la présentatrice

Titre



Reconnaissance territoriale

Je tiens d'abord à reconnaître les peuples autochtones de tous les territoires sur lesquels nous nous trouvons aujourd'hui. Même si nous nous rencontrons sur une plateforme virtuelle, je souhaite prendre un moment pour souligner l'importance du territoire, que nous considérons tous comme notre patrie. Ce faisant, nous réaffirmons notre engagement et notre responsabilité envers l'amélioration des relations entre les nations et l'accroissement de notre propre compréhension des peuples autochtones locaux et de leur culture.

D'un océan à l'autre, nous reconnaissons les territoires ancestraux et non cédés de tous les Inuits, Métis et Premières Nations qui considèrent ce pays comme leur patrie.

Je vous invite à vous joindre à moi pendant ce moment de réflexion pour reconnaître les torts et les erreurs du passé et pour songer aux façons dont nous pouvons, chacun à notre manière, aller de l'avant dans un esprit de réconciliation et de collaboration.

Aperçu

Portrait de
l'EES

L'agrément et
le Bureau
d'agrément

Rôles et
responsabilités

Avant la visite

Les normes

Récents
changements
pertinents

La visite

Le rapport

Portrait de l'établissement d'enseignement supérieur (EES)

- Historique et situation actuelle
 - › <date d'ouverture de l'EES>
 - › <effectif étudiant actuel>
 - › <tout facteur contextuel important>
- Objet de la visite
 - › <indiquer les programmes faisant l'objet d'une visite>
 - › <indiquer à quand remonte la dernière visite en vue de l'agrément de ces programmes et quelles étaient les décisions du Bureau d'agrément>

Cycle de visites 2025-2026 :

- Les documents requis suivants seront disponibles en format électronique via Tandem, huit semaines avant la date du début de la visite :
 - A. Information opérationnelle sur le programme
 - B. Explication détaillée des qualités requises des diplômés et de l'amélioration continue (QRD/AC)
 - C. Plans de cours détaillés
 - D. Exemples de travaux et d'évaluations
 - E. Travaux d'étudiants évalués
 - F. Éléments probants d'une culture de sécurité

- Planification de la logistique

L'agrément et le Bureau d'agrément

Le Bureau d'agrément

Mis sur pied en

1965

- Agrée les programmes de premier cycle en génie

Membres bénévoles

21 P.Eng./ing.

- Doyens, anciens doyens, professeurs d'expérience et représentants de l'industrie
- La plupart des membres provenant du milieu universitaire ont aussi travaillé dans le secteur industriel
- La composition vise à inclure 30 % de membres s'identifiant comme des femmes et au moins 30 % de membres bilingues

Les objectifs du Bureau d'agrément



S'assurer que les programmes de génie offerts par les établissements canadiens respectent les normes de formation minimales pour l'admission à l'exercice du génie au Canada.



Veiller à l'amélioration continue de la formation en génie.



Fournir des conseils sur la formation et l'agrément à l'étranger.

Que fait le Bureau d'agrément?

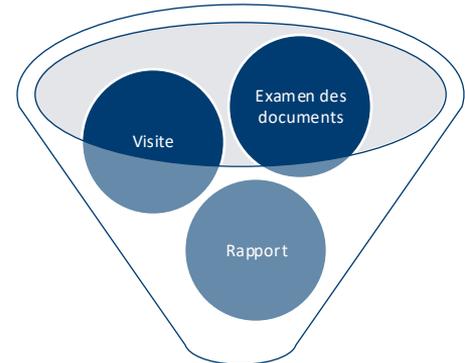
L'équipe de visiteurs



L'équipe de visiteurs n'est pas responsable des visites d'agrément



Collecte et examen de l'information sur les programmes



Décision d'agrément du BCAPG

Remarques générales sur l'agrément

L'agrément :

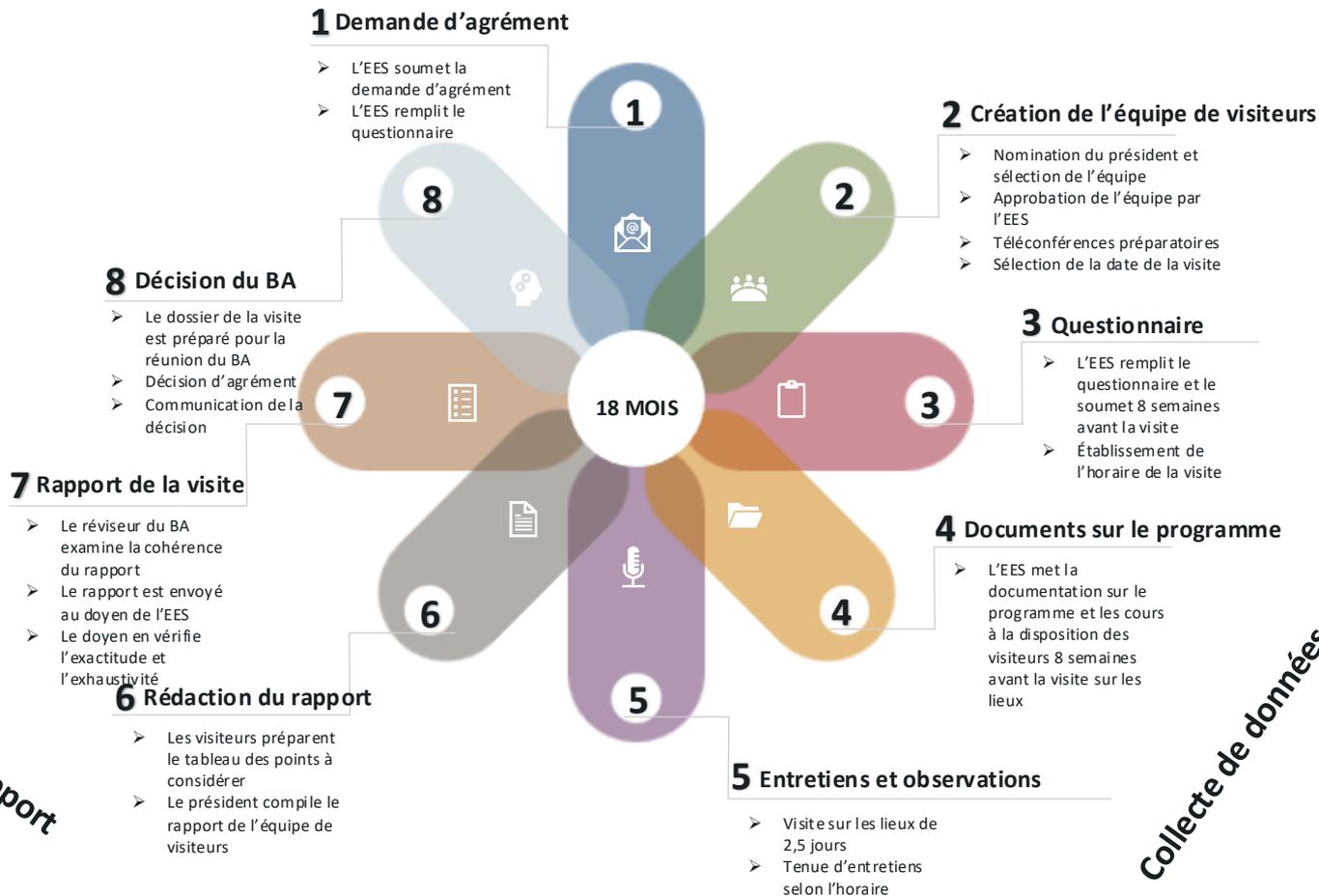
- S'applique uniquement aux **programmes** (pas aux départements ni aux facultés)
- L'évaluation n'est entreprise qu'à la demande de l'établissement d'enseignement et avec le consentement de l'ordre compétent
- Constitue :
 - une évaluation quantitative et qualitative du programme d'études
 - une évaluation qualitative du cadre de prestation du programme
- Est accordé pour une période maximale de **six ans**

Comment procédons-nous?

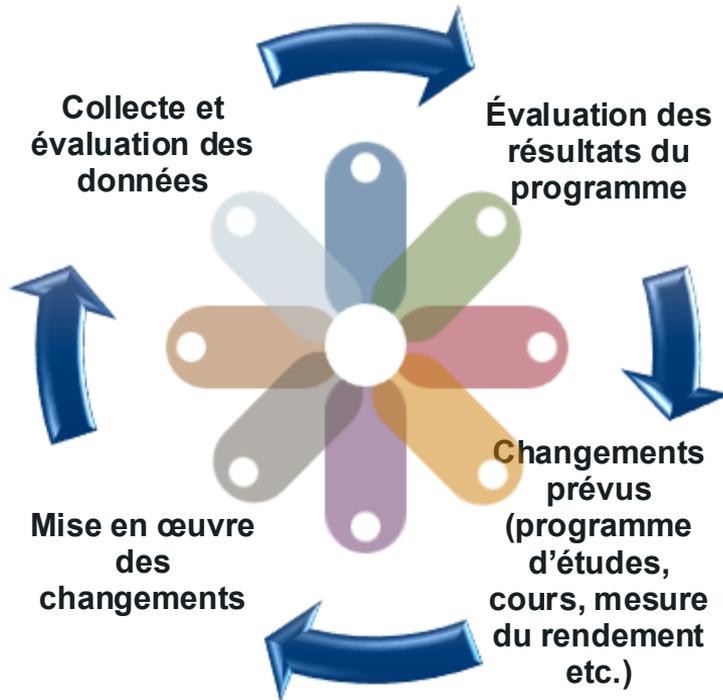
Le processus d'agrément :

Rapport

Collecte de données



Agrément et amélioration continue



Planifier. Faire. Vérifier. Agir

- L'agrément est basé sur une vue d'ensemble ponctuelle d'un programme donné
- Le processus d'agrément a un début et une fin définis
- Les EES doivent continuer d'améliorer les programmes pendant toute la durée de leur période d'agrément

Activités d'agrément

307 Programmes agréés

45 EES au Canada



Depuis le 30 juin 2025

Rôles et responsabilités

Objectifs de l'équipe de visiteurs

1. Constaté les faits pour le compte du Bureau d'agrément
 - Examiner, valider et/ou compléter les informations fournies par l'EES
 - Examiner la documentation fournie (dans le questionnaire et sur les lieux), rencontrer les responsables du programme, visiter les installations
2. Corroborer les points forts et les points faibles du programme
 - Trianguler les preuves
3. Aider à dresser le rapport des constatations de l'équipe de visiteurs
 - Pour soumettre au Bureau d'agrément les points à considérer

L'équipe de visiteurs ne fait aucune recommandation.

Les décisions d'agrément sont prises par le BA.

L'équipe de visiteurs : principaux rôles



Président



Visiteur(s) de
programme



Vice-président(s)



Observateur(s)



Secrétariat du BA

Président et vice-président

Principaux rôles



Président

- Membre du BA (ou ancien membre)
- Assume la responsabilité globale de la visite
- Prépare le rapport de l'équipe de visiteurs et le soumet au BA



Vice-
président(s)

- Aide le président de l'équipe
- Évalue le tronc commun du programme
- Évalue les normes relatives aux qualités requises des diplômés et à l'amélioration continue

Visiteurs de programme

Principaux rôles



Visiteur(s) de
programme

- Un par programme (deux pour les nouveaux programmes)
- Évalue le contenu des cours, les documents, les installations et la stabilité du programme
- A des entretiens avec les enseignants, le personnel et les étudiants



Observateur(s)

- Observe les aspects de la visite qui présentent le plus grand intérêt
- Accord de Washington, conseil d'Ingénieurs Canada, autres organismes d'agrément du Canada et de l'étranger, etc.

Secrétariat du Bureau d'agrément

Principaux rôles



Secrétariat du BA

- Coordonne la visite du début à la fin (logistique, soutien du président de l'équipe, rapport de l'équipe de visiteurs, etc.)
- Participe aux visites, sur demande
- Cerne les améliorations potentielles du processus

Code de conduite

Les personnes qui participent aux activités d'Ingénieurs Canada, notamment les bénévoles, sont tenues de maintenir les valeurs de respect, d'intégrité et de professionnalisme dans toutes leurs interactions et toutes leurs tâches, y compris l'utilisation d'un langage inclusif et approprié envers chacun, quelle que soit son origine, son identité ou sa capacité, de manière à favoriser un environnement accueillant et positif. Les bénévoles sont également tenus de se comporter d'une manière qui reflète à tout moment les valeurs d'Ingénieurs Canada. Les personnes qui ne se conforment pas à ces attentes peuvent faire l'objet de mesures correctives.

Temps à consacrer

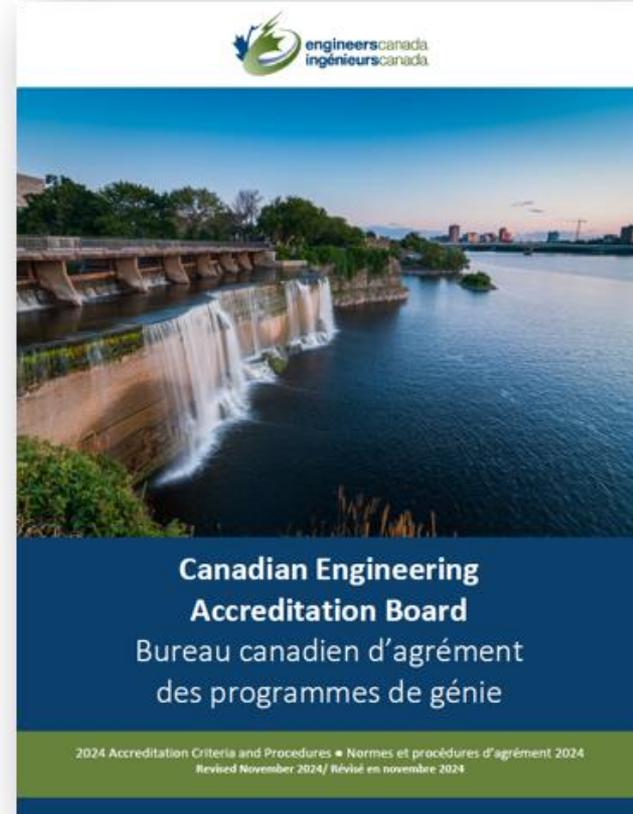
ACTIVITÉ	DATE D'ÉCHÉANCE	TEMPS À CONSACRER
<ul style="list-style-type: none">• Examen du questionnaire rempli par l'établissement• Préparation du Tableau des points à considérer• Réunions d'équipe (convoquées par le président.e)• Formation (comprenant le module de formation en ligne et une à trois téléconférences avec l'équipe de visiteurs et une formation spécifique sur Tandem)• Formation sur la LAPHO (pour les visites en Ontario)	8 à 4 semaines avant la visite	3 à 5 jours
Visite sur les lieux	(Arrivée le samedi soir, départ le mardi après-midi)	1 journée de déplacement + 3 jours de travail
Rédaction du Rapport de l'équipe de visiteurs	À remettre au président de l'équipe dans les 2 semaines qui suivent la visite	1 journée

Avant la visite

Normes et procédures d'agrément

Tous les membres de l'équipe de visiteurs devraient :

- Se familiariser avec les normes
- Prendre note de l'évolution des normes et des énoncés d'interprétation
 - Ils pourraient avoir changé depuis la dernière fois que vous avez été visiteur de programme!



Formation

- Chaque membre de l'équipe doit suivre la formation en ligne
- Les données de connexion sont fournies par le secrétariat du BA
- Vue d'ensemble du processus d'agrément, rôles et responsabilités, conseils, etc.
- Formation sur l'utilisation de Tandem



Course Menu
Module 1: Aperçu de l'agrément
Module 2: Processus d'agrément
Module 3: Qualités requises d'un visiteur de
Module 4: Rôle du visiteur mandaté par le Bureau
Module 5: Processus suivant la visite
Autoévaluation

Guide d'agrément des programmes de génie

ENGINEERING*

[Help](#) | [Glossary](#) | [Index](#) | [Resources](#) | [Privacy](#) | [Logout](#)

Module 1: Aperçu de l'agrément

Préambule

En devenant membre d'une équipe de visiteurs au nom du Bureau d'agrément, vous vous joignez à une équipe de pairs et offrez de votre temps et votre expertise dans le but d'assurer la qualité des programmes de formation et de contribuer à leur amélioration continue.

Dans le cadre de ce module, vous étudierez les éléments fondamentaux de l'agrément et acquerez de l'information générale sur le Bureau d'agrément.

Avant d'entrer dans les détails du processus d'agrément, il serait bon d'examiner quelques renseignements essentiels sur l'agrément afin de fournir un contexte et de jeter les bases de votre apprentissage.

Il faut environ 10 minutes pour mener ce module à terme.

Objectifs

Au terme de ce module, vous serez en mesure de :

- expliquer ce qu'est l'agrément et son objet ;
- présenter les deux types d'agréments ;
- exposer à grands traits le rôle, les objectifs et la composition du Bureau d'agrément.

Engineers Canada is the business name of the Canadian Council of Professional Engineers
*The term ENGINEERING is an official mark held by the Canadian Council of Professional Engineers
Copyright © Canadian Council of Professional Engineers [Important Disclaimers and Terms of Use](#) conditions apply to users of this site



Ressources à l'intention des équipes

Les principaux documents relatifs à la préparation de la visite d'agrément sont accessibles dans le site Web public d'Ingénieurs Canada : <https://engineerscanada.ca/fr/agrement/ressources-en-matiere-dagrément>

Les visites d'agrément prévues au cours du cycle de visites 2025-2026 sont évaluées selon les Normes et procédures d'agrément 2024.

Cycle d'agrément 2025-2026

Ressources pour les établissements d'enseignement supérieur et les équipes de visiteurs qui participent au cycle d'agrément 2025-2026.

[En savoir plus](#)

Cycle d'agrément 2024-2025

Ressources pour les établissements d'enseignement supérieur et les équipes de visiteurs qui participent au cycle d'agrément 2024-2025.

[En savoir plus](#)

Ressources générales

- [Normes et procédures d'agrément 2024](#)
- [Manuel des procédures d'agrément](#)

Ressources pour les établissements d'enseignement supérieur

Les documents suivants sont destinés aux établissements d'enseignement supérieur qui se préparent pour les visites du cycle d'agrément 2025-2026.

- [Questionnaire](#) et [Document d'appui 1](#) pour 2025-2026 (pour référence seulement - la soumission de ces informations se fera dans Tandem)
- [Exemple d'horaire de visite](#)
- [Formulaire de demande d'agrément](#)

Cycle d'agrément 2023-2024

Ressources pour les établissements d'enseignement supérieur et les équipes de visiteurs qui participent au cycle d'agrément 2023-2024.

[En savoir plus](#)

Ressources pour Tandem

Ces ressources sont à la disposition de tous les EES afin de soutenir la transition vers Tandem.

[Ressources pour les EES](#)
[Ressources pour les membres des équipes de visiteurs](#)

Ressources pour les équipes de visite d'agrément

Les documents suivants aident les membres de l'équipe de visiteurs du Bureau d'agrément à se préparer aux visites qu'ils feront sur place et à bien les mener. Les établissements d'enseignement supérieur sont invités à consulter ces ressources afin d'avoir une meilleure idée des outils qu'utilise cette équipe.

- [Modèle de rédaction du rapport de l'équipe de visiteurs](#)
- [Rubriques des qualités requises des diplômés et des améliorations continues](#)
- [Exemples de questions d'entrevue pour les visites d'agrément](#)
- Exemple de présentation que peut utiliser le président d'équipe (à venir été 2025!)



Activités des membres de l'équipe

Participer à des rencontres virtuelles organisées par le président de l'équipe (habituellement 3 à 5 conférences)

- Nombre et fréquence selon les besoins
- Faire connaissance avec les autres membres
- Aperçu général du processus
- Détermination des points à considérer
- Planification de l'horaire de la visite

Activités des membres de l'équipe

3. Examiner individuellement dans Tandem

- Le tableau de bord du programme
- Les données sur les cours et les artefacts du programme, qui comprennent, entre autres :
 - Les plans de cours détaillés
 - Des exemples de travaux et d'évaluations d'étudiants
 - Des travaux d'étudiants évalués
 - Les **vues récapitulatives** des composantes du programme
- Le **questionnaire**, qui comprend maintenant
 - Une explication détaillée des QRD/AC
 - Le contenu de l'ancien document d'appui 1

4. Remplir directement dans Tandem **le tableau des points à considérer**

- Cerner les points à considérer qui doivent être scrutés pendant la visite

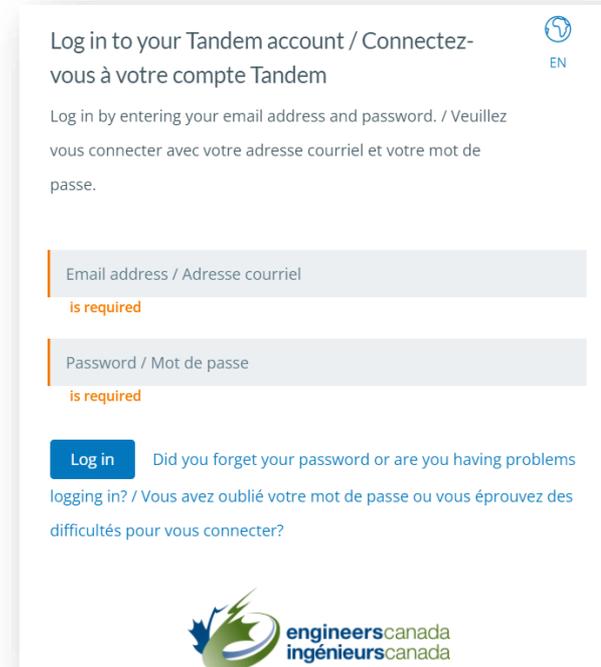


Nom
Questionnaire - Génie du BCAPG - A
Artefacts de programme
Carte du programme d'études : Résumé des qualités requises des diplômés (3.1.1, 3.1.1.a)
Niveau d'apprentissage des qualités requises des diplômés (3.1.1.b/c)
Indicateurs des activités d'apprentissage évaluées (3.1.2)

Éléments planifiés		
Élément		Pour
 Tableau des points à considérer - Génie du BCAPG A		F-Université d'Ingénieurs Canada Questionnaire - Génie du BCAPG - A

Accès aux documents des programmes

- Les documents relatifs aux programmes seront disponibles dans Tandem huit semaines avant la visite.
- Le secrétariat du BCAPG enverra à chaque membre de l'équipe une invitation lui permettant d'accéder à Tandem



Log in to your Tandem account / Connectez-vous à votre compte Tandem

Log in by entering your email address and password. / Veuillez vous connecter avec votre adresse courriel et votre mot de passe.

Email address / Adresse courriel
is required

Password / Mot de passe
is required

[Log in](#) [Did you forget your password or are you having problems logging in? / Vous avez oublié votre mot de passe ou vous éprouvez des difficultés pour vous connecter?](#)

 **engineerscanada**
ingénieurscanada

Accès aux documents des programmes (suite)

- La documentation habituellement requise le dimanche doit être remise avant la visite (**huit semaines** avant le début de la visite)
 - A. Information opérationnelle sur le programme
 - B. Explication détaillée des QRD/AC
 - C. Plans de cours détaillés
 - D. Exemples de travaux et d'évaluations
 - E. Travaux d'étudiants évalués
 - F. Éléments probants d'une culture de sécurité

Tableau des points à considérer

3.5.1.1 - Visitor response

Afficher la norme | Visualisation standard

3.5.1.1 Qualité, moral et engagement

OBSERVATIONS DU VISITEUR DE PROGRAMME

✓ - Coche

* - Astérisque

Effacer

- Utilisez cet outil pour entrer vos constatations fondées sur votre examen préalable du questionnaire rempli par l'EES.
- L'équipe de visiteurs peut utiliser ce document pour établir l'horaire de la visite et guider les discussions sur les lieux.
- En cas de doute, consultez le président ou le vice-président.

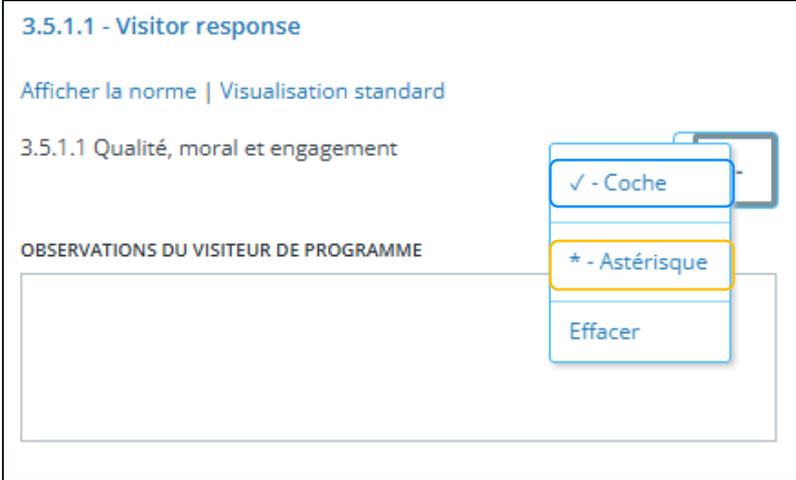
Identification des points à considérer

L'« exigence minimale » est établie par la norme et expliquée de façon plus détaillée dans l'énoncé d'interprétation (s'il y en a un).

Vos options :

✓ = **aucun point à considérer** n'a été observé pour cette norme.

* = élément signalé pour examen par le BCAPG, car, **de l'avis du visiteur**, il est susceptible de compromettre la conformité future ou il empêche actuellement la conformité à la norme. Une justification est requise pour les observations *



The screenshot shows a web interface for tracking visitor responses. At the top, it displays '3.5.1.1 - Visitor response' and 'Afficher la norme | Visualisation standard'. Below this, the specific requirement is listed: '3.5.1.1 Qualité, moral et engagement'. A dropdown menu is open, showing three options: '✓ - Coche' (checked), '* - Astérisque' (highlighted in yellow), and 'Effacer'. Below the menu is a text input field labeled 'OBSERVATIONS DU VISITEUR DE PROGRAMME'.

Rédaction d'une observation

1. Lorsqu'un * est attribué, des observations détaillées sont requises.
 - a. Structure des observations :
 - i. Citez le passage de la norme pertinente
 - ii. Décrivez les preuves observées
 - iii. Décrivez les incidences négatives sur le programme
 - b. Les observations devraient être précises et concises
2. Lorsqu'un ✓ est attribué, ne pas commenter

Conseils

- Les observations s'appliquant aux normes quantitatives sont binaires. Soit les normes sont respectées, soit elles ne le sont pas.
- Évitez les termes « préoccupation », « faiblesse » et « lacune » dans vos commentaires écrits.
 - Ces termes sont réservés aux décisions d'agrément du BCAPG.
- LE BCAPG discutera de vos constatations lors d'une réunion où il décidera si la conformité du programme aux normes est acceptable ou s'il s'agit d'une préoccupation, d'une faiblesse ou d'une lacune.

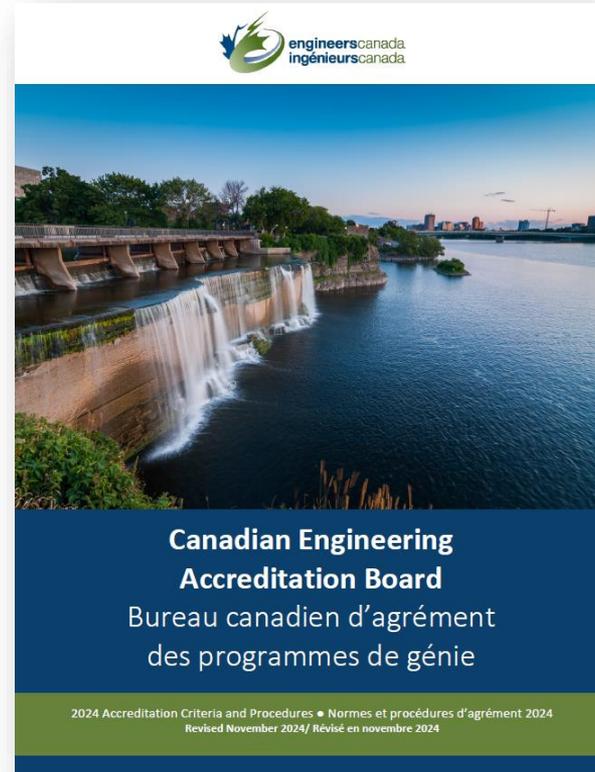
Les normes

Normes et procédures d'agrément

Les processus d'agrément mettent l'accent sur la qualité :

- des étudiants
- du programme d'études
- du corps professoral et du personnel de soutien
- des installations et des ressources

Rappel : Il incombe à l'EES de prouver sa conformité aux normes.



À propos des normes et des énoncés d'interprétation

Normes

Décrivent les éléments de mesure utilisés par le Bureau d'agrément pour évaluer les programmes de génie canadiens à des fins d'agrément.

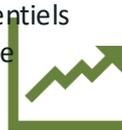
Énoncés d'interprétation

Fournissent des orientations supplémentaires sur l'interprétation et l'application de normes particulières.

Normes axées sur les intrants et normes axées sur les résultats : pourquoi les deux ?

Normes axées sur les intrants + Normes axées sur les résultats

- Temps d'exposition prescrit aux éléments essentiels du programme d'études



DÉCISION D'AGRÉMENT

- Définit les qualités requises des diplômés



- Facilite le calcul du cheminement minimum



- L'évaluation régulière de l'acquisition des qualités requises des diplômés contribue à l'amélioration continue

Problèmes courants

Cadre de prestation du programme

- Laboratoires inadéquats et espace insuffisant (3.5.1.2)
- Nombre inadéquat d'enseignants à temps plein (3.5.2.1)
 - Congés pour une longue période et longs congés sabbatiques
 - Enseignants occupant des postes à financement flottant
 - Charges d'enseignement ~ dépendance critique à une seule personne

Contenu et qualité du programme

- Initiation insuffisante à une culture de santé et sécurité au travail (3.4.2)
- Ajustements des UA :
 - Sciences naturelles (3.4.3.2)
 - Sciences du génie (3.4.4.2)
 - Conception en ingénierie (3.4.4.5)

Points saillants des normes d'agrément :

Contenu et qualité du programme

Mesurés par « unités d'agrément » (UA)

- Une heure d'enseignement (correspondant à 50 minutes d'activité) = 1 UA
- Une heure de laboratoire ou de travail dirigé = 0,5 UA

Trois façons de mesurer le programme d'études :

1. Enseignement traditionnel en classe et laboratoire mesuré en UA (3.4.1.1)
2. Heures sans contact, c.-à-d. le facteur K (3.4.1.3)
3. Méthodologies d'enseignement innovatrices, avec justification convaincante (3.4.1.4)

Nombre minimum de composantes du programme d'études

Composante	Nombre minimum d'UA	UA qui doivent être enseignées par des enseignants titulaires
Mathématiques	195	-
Sciences naturelles	195	-
Mathématiques et sciences naturelles combinées	420	-
Sciences du génie	225	-
Conception en ingénierie	225	225
Sciences du génie et conception en ingénierie combinées	900	*600
Études complémentaires	225	-

Le programme doit avoir un minimum de **1 850 UA**

*Pour les sciences du génie : Des enseignants titulaires ou qui enseignent depuis moins de cinq ans et qui démontrent qu'ils suivent les étapes nécessaires pour obtenir le permis d'exercice du génie

Points saillants des normes d'agrément :

Nombre minimum de composantes du programme d'études

- L'affectation d'UA n'est pas une science exacte
 - Lors de l'examen de l'information et des documents sur les cours, demandez-vous si les affectations d'UA sont *raisonnables*.
- L'équipe de visiteurs doit discuter de toutes les réaffectations d'UA
 - Discussion continue le dimanche et le lundi soir
- Vous pouvez discuter des affectations avec le ou les membres du corps professoral responsables, mais sans argumenter
 - Acceptez les désaccords

Points saillants des normes d'agrément :

Permis d'exercice

- Le doyen, les directeurs de département et les membres du corps professoral qui donnent des cours portant essentiellement sur les **sciences du génie (SG)** et la **conception en ingénierie (CI)** devraient être titulaires d'un permis d'exercice du génie au Canada
 - Norme 3.4.4.4 au moins 225 UA en CI doivent être enseignées par un ing./P.Eng.
 - Norme 3.4.4.1 au moins 600 UA en SG+CI doivent être enseignées par un ing./P.Eng. ou en voie de l'être.
- L'élaboration et le contrôle du programme d'études devraient être assurés par des ingénieurs titulaires d'un permis d'exercice du génie au Canada

Points saillants des normes d'agrément :

Évaluation qualitative – Considérations relatives au programme d'études

- Le programme doit inclure l'application de l'informatique et une expérience appropriée en laboratoire, comprenant l'enseignement des procédures de sécurité
- Les étudiants doivent être exposés aux notions de professionnalisme, de déontologie et d'équité, aux questions relatives à la santé et à la sécurité du public et des travailleurs, ainsi qu'aux concepts de développement durable et de bonne gestion de l'environnement
- Le programme doit préparer les étudiants à apprendre par eux-mêmes et à travailler efficacement en équipe

Points saillants des normes d'agrément :

Évaluation qualitative – Considérations relatives au programme d'études

- Le programme doit comprendre des cours dans les matières suivantes :
 - compétences en communication
 - économie de l'ingénierie
 - impact de la technologie sur la société
 - matières traitant des questions fondamentales, des méthodologies et des cheminements intellectuels propres aux sciences humaines et sociales

Points saillants des normes d'agrément :

Évaluation qualitative – Considérations relatives au programme d'études

- Conception en ingénierie :
 - intègre les éléments du programme d'études
 - est un processus créatif, itératif et évolutif
 - est un processus assujéti aux contraintes imposées par les lois ou les normes
 - satisfait aux spécifications en utilisant l'optimisation
 - les aspects économiques devraient faire partie de l'expérience de conception
 - Doit être supervisée par un ingénieur titulaire d'un permis

Tout programme d'études en génie doit aboutir à une vaste expérience de la conception en ingénierie

Points saillants des normes d'agrément :

Qualités requises des diplômés

Deux composantes

Qualités requises (norme 3.1) :

- Interprétées au moment où les étudiants obtiennent leur diplôme
- On reconnaît que l'acquisition des qualités ne se termine pas à ce moment-là
- Les visiteurs de programme évaluent les preuves et les actions proposées pour démontrer le niveau d'acquisition de chaque qualité

Amélioration continue (norme 3.2) :

- Évolution constante des programmes de génie
- Processus nécessaires :
 - Évaluation de l'acquisition des qualités
 - Utilisation des résultats pour améliorer le programme
- Les visiteurs de programme évaluent les preuves et les actions proposées pour démontrer l'amélioration continue

Norme 3.1.1 – « L'établissement d'enseignement doit démontrer que les diplômés d'un programme possèdent les 12 qualités ».



Normes 3.1.1 à 3.1.5 – Utilisées pour évaluer la pertinence du programme quant au développement des qualités requises des diplômés

3.1.1 Organisation et engagement

3.1.4 Outils d'évaluation

3.1.2 Cartes du programme d'études

3.1.5 Résultats d'évaluation

3.1.3 Indicateurs



Norme 3.1 - « L'établissement d'enseignement doit démontrer que les diplômés d'un programme possèdent les 12 qualités requises ».

3.2.1 Processus d'amélioration

3.2.2 Engagement des intervenants

3.2.3 Actions d'amélioration

Points saillants des normes d'agrément :

Qualités requises des diplômés

1. Connaissances en génie
2. Analyse de problèmes
3. Investigation
4. Conception
5. Utilisation d'outils d'ingénierie
6. Travail individuel et en équipe
7. Communication
8. Professionnalisme
9. Impact du génie sur la société et l'environnement
10. Déontologie et équité
11. Économie et gestion de projet
12. Apprentissage continu

Qualités requises des diplômés :

Évaluation par l'équipe de visiteurs

Les visiteurs de programme peuvent s'attendre à examiner les aspects suivants :

- Qualités requises des diplômés (normes d'agrément)
- Résultats d'apprentissage sur lesquels sont fondées les qualités requises des diplômés
- Indicateurs
- Niveau acceptable de rendement des étudiants (diplômés)
- Mécanisme de rétroaction

Rappel :

- Ce sont les programmes qui sont évalués, pas les *étudiants*
- Il n'est pas nécessaire d'évaluer chaque étudiant, chaque cours, chaque année

Utilisez la rubrique [Qualités requises des diplômés/Amélioration continue](#) dans votre évaluation.

Organisation et engagement : Rubrique

3.1.1

Il doit être démontré qu'une structure organisationnelle est en place pour garantir le développement et l'évaluation durables des qualités requises des diplômés.

Il doit y avoir un engagement manifeste de la part des membres du corps professoral en ce qui concerne les processus et le leadership en génie.

- ✓ Les structures et processus organisationnels en place pour démontrer la collecte et l'évaluation durables des données sur les QRD sont solides
ET il y a des preuves manifestes de l'engagement de la plupart des enseignants à temps plein et des dirigeants.
- * Les structures et processus organisationnels en place sont faibles ou limités.
ET/OU il n'y a pas de structures et processus organisationnels en place.
ET/OU il y a des preuves limitées ou inexistantes de l'engagement des enseignants à temps plein et/ou des dirigeants.

Carte du programme d'études : Rubrique

3.1.2

Il doit y avoir des cartes documentées du programme d'études montrant la relation entre les activités d'apprentissage propres à chaque qualité et les semestres au cours desquels ces activités ont lieu.

- ✓ Au moins trois activités d'apprentissage sont mises en correspondance avec la plupart des QRD.
ET réparties sur plusieurs semestres.
- * Moins de trois activités d'apprentissage sont mises en correspondance dans le cas de bon nombre ou de la plupart des QRD.
ET/OU de nombreuses QRD sont mises en correspondance sur un nombre limité de semestres.
ET/OU il y a un nombre limité de processus en place pour évaluer l'efficacité des procédures de mise en correspondance.

Indicateurs : Rubrique

3.1.3

Pour chaque qualité, il doit y avoir en place un ensemble d'indicateurs mesurables et documentés qui décrivent ce que les étudiants doivent acquérir pour être jugés compétents dans la qualité correspondante.

- ✓ Des indicateurs mesurables décrivent l'ensemble des exigences de conformité pour chaque QRD.
ET sont cohérents avec les niveaux d'apprentissage attendus de chaque QRD.
ET le nombre d'indicateurs permet d'assurer un programme de collecte de données durable pour chaque QRD.
- * Des indicateurs mesurables ne décrivent pas adéquatement l'ensemble des exigences de conformité pour plusieurs ou la plupart des QRD.
ET/OU ne sont pas cohérents avec les niveaux d'apprentissage attendus de plusieurs ou de la plupart des QRD.
ET/OU le nombre d'indicateurs ne permet pas d'assurer un programme de collecte de données durable dans le cas de bon nombre ou de la plupart des QRD.

Outils d'évaluation : Rubrique

3.1.4

Il doit y avoir en place des outils d'évaluation documentés qui sont adaptés à la qualité et qui sont utilisés pour obtenir des données sur l'apprentissage des étudiants relativement aux 12 qualités sur un cycle d'au plus six ans.

- ✓ La nature et le nombre des outils d'évaluation sélectionnés pour les niveaux d'apprentissage de chaque QRD sont raisonnables.
ET la raison de leur sélection est bien documentée.
- * La nature et le nombre des outils d'évaluation sélectionnés pour les niveaux d'apprentissage de plusieurs ou de la plupart des QRD ne sont pas raisonnables.
ET/OU la raison de leur sélection est mal documentée.
ET/OU la raison de leur sélection n'est pas documentée.

Outils d'évaluation : Exemples

- Examens
 - Finaux
 - De mi-parcours
 - D'entrée et de fin d'études
 - Normalisés (EEP, FE)
 - Oraux
 - Questions intégrées
- Dossiers
 - Expérience de la conception en ingénierie
 - Projets
 - Laboratoires
 - Stages
 - Stages coopératifs
- Sondages
 - De fin d'études
 - Auprès d'anciens étudiants
 - Auprès d'employeurs
 - Autoadministré
 - Évaluations de cours
 - Auprès d'un conseil consultatif
- Travaux d'étudiants
 - Rapports
 - Évaluations par les pairs
 - Révisions et corrigés
 - Présentations
 - Affiches

Résultats d'évaluation : Rubrique

3.1.5

Au moins un ensemble de résultats d'évaluation doit être obtenu pour les 12 qualités au cours d'une période d'au plus six ans. Les résultats doivent démontrer clairement que les diplômés d'un programme possèdent les qualités requises ou que des mesures correctives sont en cours.
remedial action is in progress.

- ✓ Les résultats d'évaluation sont compilés et documentés pour toutes les qualités au cours d'une période d'au plus six ans.
ET au moins trois activités d'apprentissage sont évaluées pour la plupart des QRD.
ET les résultats démontrent que la cohorte de diplômés a satisfait aux exigences de conformité de l'EES pour la plupart des QRD OU que des mesures correctives sont en cours.
- * Les résultats d'évaluation sont compilés et documentés pour la plupart des qualités au cours d'une période d'au plus six ans.
ET/OU les résultats d'évaluation n'ont pas été compilés ou documentés pour la plupart des qualités au cours d'une période d'au plus six ans.
ET/OU moins de trois activités d'apprentissage sont évaluées pour certaines QRD.
ET/OU de nombreuses QRD sont évaluées sur un nombre limité de semestres.
ET/OU les résultats démontrent que la cohorte de diplômés n'a pas satisfait aux exigences de conformité de l'EES pour la plupart des QRD OU qu'aucune mesure corrective n'a été entreprise.
ET/OU des processus sont en place, mais ne sont pas appliqués systématiquement par tous les participants.

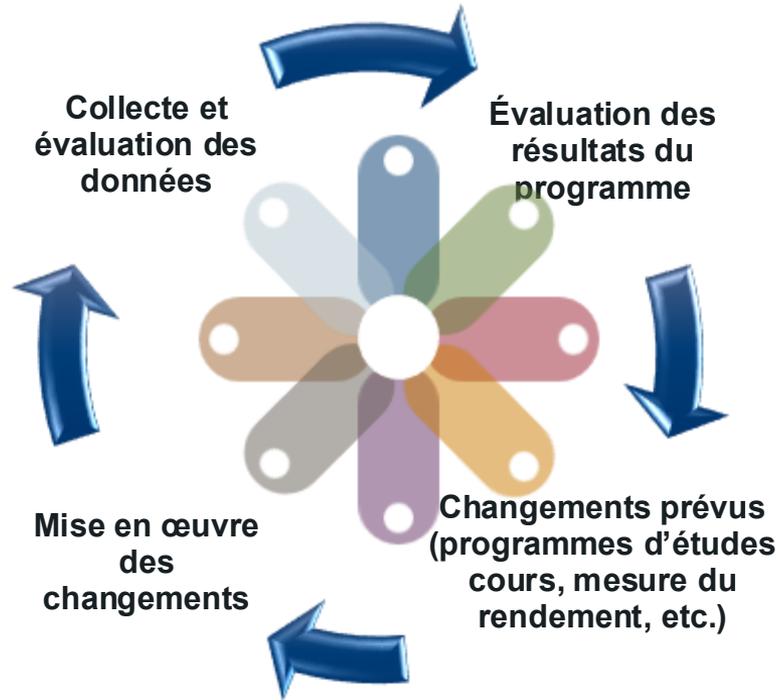
Amélioration continue : Vue d'ensemble

- À un niveau général, on s'attend à ce que les programmes de génie soient constamment évalués et améliorés au besoin
- Il doit y avoir en place des processus démontrant que les résultats d'un programme sont évalués par rapport aux qualités requises des diplômés
 - Les étudiants répondent-ils aux attentes?
 - Dans quels domaines les étudiants connaissent-ils du succès?
 - Quels sont les aspects du programme qui doivent être améliorés?

Amélioration continue :

La boucle de rétroaction

Si les résultats observés ne concordent pas avec les qualités attendues, il faut ajuster les intrants et/ou les processus du système.



Planifier. Faire. Vérifier. Agir

Processus d'amélioration : Rubrique

3.2.1

Il doit y avoir en place des processus démontrant que les résultats d'un programme sont évalués par rapport aux qualités requises des diplômés et que les résultats sont validés, analysés et utilisés pour perfectionner le programme.

- ✓ Des processus d'amélioration continue adéquats sont en place et démontrent que les résultats du programme sont évalués et utilisés pour perfectionner le programme.
ET il y a des preuves manifestes de l'engagement de la plupart des enseignants à temps plein et des dirigeants.

- * Des processus d'amélioration continue qui démontrent que les résultats du programme sont évalués et que les résultats sont utilisés pour perfectionner le programme sont limités ou inexistants.
ET/OU les processus ne sont pas adéquatement documentés.
ET/OU il y a des preuves limitées ou inexistantes de l'engagement des enseignants à temps plein et/ou des dirigeants.

Engagement des parties prenantes : Rubrique

3.2.2

L'engagement et la participation des intervenants internes et externes à l'égard du processus d'amélioration continue doivent être démontrés.

- ✓ Un large éventail de parties prenantes internes et externes sont sélectionnées (p. ex., internes : étudiants, enseignants du programme, enseignants de la faculté de génie et d'autres facultés; externes : anciens étudiants, professionnels du génie, autres professionnels, employeurs, sociétés savantes, etc.). **ET** les rôles des parties prenantes dans les processus d'amélioration sont adéquatement démontrés.
- * Sélection restreinte ou insuffisante de parties prenantes internes et externes. **ET/OU** les rôles des parties prenantes dans le processus d'amélioration sont inadéquatement démontrés ou ne sont pas spécifiés.

Actions d'amélioration : Rubrique

3.2.3

Il doit être démontré que le processus d'amélioration continue a mené à envisager des actions précises correspondant à des améliorations concrètes du programme /ou de son processus d'évaluation. **À noter : Si les éléments de preuve indiquent qu'il n'y a pas de changement requis, il n'est pas nécessaire d'en apporter. Cette norme ne s'applique pas aux nouveaux programmes.**

- ✓ À la suite de la décision d'apporter des changements, des actions d'amélioration fondées sur des données probantes et visant le programme ou le processus d'évaluation ont été mises en œuvre (si un changement était nécessaire). **ET** l'échéancier et la responsabilité des changements ont été documentés.
- * Malgré la décision d'apporter des changements, seul un nombre limité d'actions d'amélioration du programme et/ou du processus d'amélioration fondées sur des données probantes ont été mises en œuvre (si un changement était nécessaire). **ET/OU** l'échéancier et la responsabilité des changements n'ont pas été déterminés.

Idées fausses sur les QRD et l'AC

Idée fausse	Vérité
Les sondages auprès des employeurs ne peuvent pas être utilisés pour évaluer les qualités requises des diplômés.	Les responsables de programmes peuvent utiliser les sondages auprès des employeurs pour évaluer les qualités des diplômés. Ces sondages sont un outil d'évaluation acceptable.
Selon les normes d'agrément du BCAPG, les étudiants d'autres programmes ne sont pas autorisés à suivre des cours des programmes génie.	Les normes n'indiquent pas quels étudiants sont autorisés à suivre quels cours. Il faut toutefois savoir que si des données concernant des étudiants d'autres disciplines sont incluses dans les processus d'évaluation des QRD et de l'AC, les données pourraient être faussées.

3.5.1.2d : Services de consultation et d'orientation non pédagogiques, ainsi que d'autres installations et services de soutien

- La norme 3.5.1 porte sur la « Qualité de l'expérience éducative »
 - Une importance majeure est accordée à la qualité de l'expérience éducative
- Évalue l'existence et la connaissance des ressources disponibles, PAS la qualité des services de santé mentale
- Voir le document *Exemples de questions d'entrevue dans le cadre de visites d'agrément*

Changements pertinents récents

Apportés aux normes, procédures et outils

Visiteurs généraux



Visiteur général

- Auparavant :
 - Un ou deux par visite
 - Nommé par l'organisme de réglementation provincial
 - Évalue les aspects santé et sécurité du programme (sécurité, projets étudiants, services et installations de soutien)
 - Communique les constatations à l'organisme de réglementation
- À compter du cycle de visites 2023-2024 :
 - Les organismes de réglementation ont décidé de ne pas nommer de VG.
 - Selon la rétroaction régulière sur le système, ce rôle ne fait pas une utilisation efficace du temps des bénévoles.
 - Les organismes de réglementation peuvent envoyer des observateurs à la place.

Mise à jour de la documentation requise pour les visites

Les instructions générales ont été actualisées pour refléter la nouvelle liste des documents que les programmes doivent fournir pour préparer une visite.

- Permettre à la fois l'EES et à l'équipe de visiteurs de gagner du temps
- Fournir des messages transparents et cohérents
- Passer à l'évaluation fondée sur le risque
 - Cheminement minimum
 - Étudiants

Mise à jour de la documentation requise pour les visites

Les instructions générales ont été actualisées pour refléter la nouvelle liste des documents que les programmes doivent fournir pour préparer une visite.

Documentation requise pour les visites – à remettre 8 semaines avant la visite

- A. Information opérationnelle sur le programme (fournie dans le questionnaire et les documents connexes avant la visite; des liens d'accès aux documents sont acceptés)
- B. Explication détaillée des qualités requises des diplômés et de l'amélioration continue (fournie lors d'une présentation ou durant la visite)
- C. Plans de cours détaillés (en format électronique)
- D. Exemples de travaux et d'évaluations d'étudiants (en format électronique si possible)
- E. Travaux d'étudiants évalués (en format électronique si possible)
- F. Éléments probants d'une culture de la sécurité

Exception provisoire pour les étudiants qui participent à des échanges internationaux

- Une politique limitée à une situation mise en place pour le cycle 2023-2024
 - Visé à surmonter les obstacles liés à l'agrément qui empêchent les étudiants de participer à des échanges internationaux
 - Sera réévaluée en juin 2027
 - Cette réévaluation tiendra compte des résultats de la Priorité stratégique 1.1. d'Ingénieurs Canada de 2022-2024
- Normes touchées :
 - 3.3.1 : Admission
 - 3.3.2 : Passage d'une année à l'autre et diplomation
 - 3.4.4.1 : 600 UA des sciences du génie et conception en ingénierie
 - 3.4.4.4 : 225 UA de la conception en ingénierie
 - 3.4.8 : Satisfaction de toutes les exigences relatives au contenu du programme
 - 3.5.5 : Statut des membres du corps professoral à l'égard de la profession d'ingénieur
 - Annexe 1 : Règlements pour l'octroi de crédits de transfert

Attentes à l'égard du programme : Documentation des processus et procédures d'échanges internationaux

- Processus et procédures pour évaluer les activités d'apprentissage suivies dans un établissement hôte :
 - L'établissement d'attache doit vérifier et fournir des preuves que le niveau de l'activité d'apprentissage pour laquelle le crédit est accordé est égal ou supérieur au niveau du programme de génie dispensé par l'établissement d'attache.
 - L'établissement d'attache doit évaluer la liste des activités d'apprentissage proposées devant être suivies par chaque étudiant participant à un échange.
 - L'établissement d'attache doit avoir des processus et des procédures documentés pour vérifier que les activités d'apprentissage de l'établissement hôte pour lesquelles des crédits de transfert sont accordés ont au moins le même nombre d'UA que les activités d'apprentissage de l'établissement d'attache, conformément aux catégories de contenu du programme du BCAPG.
 - Les processus et procédures de l'établissement d'attache doivent être mis à la disposition de l'équipe de visiteurs.

Attentes à l'égard du programme :

Addenda au questionnaire

- Preuves à fournir si l'*Exception provisoire* est utilisée :
 - Les processus et procédures pour les étudiants qui participent à des échanges internationaux
 - Une description du processus d'évaluation, y compris de l'information sur les personnes qui approuvent les activités d'apprentissage et les équivalences de programmes pour l'octroi de crédits de transfert
 - Un maximum de trois exemples de documents pour démontrer le processus d'évaluation
 - La ou les personnes responsables doivent être prêtes à discuter des processus et des procédures avec l'équipe de visiteurs.

Documentation 2025-2026

Importance du processus des QRD/AC : Résumé des changements

Document d'appui 1 – désormais intégré au Questionnaire

- Sélectionner **3 à 5** cours (ou activités d'apprentissage) utilisés pour évaluer l'atteinte de chaque qualité requise. Pour chaque cours, décrire les cartes du programme, les indicateurs et les outils d'évaluation
- Documenter les résultats de l'évaluation de chaque QRD

Questionnaire

- Réduction du « Dossier des qualités requises » présenté sur place; **seuls trois exemples où une modification du programme a été envisagée sont demandés**, plutôt que la présentation de **TOUTES** les données pour **TOUTES** les modifications.
- Présentation sur place des QRD/AC : décrire le processus global des QRD/AC, et proposer une réflexion sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Changements apportés aux énoncés d'interprétation

Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice 2020	Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice 2021
<p>Clause 8</p> <p>Pour faire en sorte que les contenus en sciences du génie (SG), en conception en ingénierie (CI), en sciences naturelles (SN), en mathématiques (Math) et en études complémentaires (EC) soient immédiatement identifiables, chaque cours d'un programme de génie devrait être décrit à l'aide d'un maximum de trois catégories (SG, CI, SN, Math, EC), aucune catégorie ne devant constituer moins de 8 unités d'agrément ou 25 % du total d'unités d'agrément pour un cours particulier.</p> <p>Clause 9</p> <p>Il incombe à l'établissement offrant le programme de justifier les aspects particuliers de tout cours qui déroge à la clause 8.</p>	<p>Clause 8</p> <p>Les contenus en sciences du génie, en conception en ingénierie, en sciences naturelles, en mathématiques et en études complémentaires devraient être immédiatement et facilement identifiables à l'aide des résultats d'apprentissage, des activités d'apprentissage et des évaluations attribuables à chacune des catégories dans chaque cours dont ils font partie.</p> <p>Clause 9 Supprimée.</p>

Nouvel énoncé d'interprétation sur la conception en ingénierie

Le Bureau d'agrément rédige des énoncés d'interprétation afin d'explicitier les motifs sous-tendant les principales attentes qui suscitent de nombreuses demandes de renseignements et qui ne sont pas définies explicitement dans les normes d'agrément du Bureau d'agrément. L'Énoncé d'interprétation sur la conception en ingénierie clarifie la définition en lien avec la norme 3.4.4.5 et la QRD 4.

Il définit ce qu'est la conception en ingénierie et ce qu'elle n'est pas, et présente des exemples concrets.

Ce nouvel énoncé a entraîné la mise à jour des normes 3.1 et 3.4.4.5 comme suit.

Modification de la norme – Définition de la conception en ingénierie

Norme 3.1 - 2022

Qualité requise des diplômés 4 : Conception

Capacité de concevoir des solutions à des problèmes d'ingénierie complexes et de concevoir des systèmes, des composants ou des processus qui répondent aux besoins spécifiés, tout en tenant compte des risques pour la santé et la sécurité publiques, des aspects législatifs et réglementaires, des normes, ainsi que des incidences économiques, environnementales, culturelles et sociales.

Norme 3.1 - 2023

Qualité requise des diplômés 4 : Conception

Capacité à exécuter des travaux de conception en ingénierie. La conception en ingénierie est un processus consistant à prendre des décisions éclairées pour concevoir de façon créative un produit, un système, un composant ou un procédé devant répondre à des besoins précisés, en tirant parti de l'analyse et du jugement de l'ingénierie. Ce processus est souvent caractérisé comme étant complexe, évolutif, itératif et multidisciplinaire. Les solutions qui en sont issues font appel aux sciences naturelles, aux mathématiques et aux sciences du génie, ainsi qu'à des pratiques systématiques et exemplaires actuelles afin de satisfaire à des objectifs définis, dans le respect des exigences, des normes et des contraintes établies. Parmi les contraintes à prendre en considération, citons la santé et la sécurité, la durabilité, l'environnement, l'éthique, la sûreté, l'économie, les facteurs esthétiques et humains, la faisabilité et la conformité aux aspects réglementaires, de même que des enjeux universels en matière de conception, comme les aspects sociaux, culturels et de diversification.

Modification de la norme – Définition de la conception en ingénierie

Norme 3.4.4.5 - 2022

Minimum de 225 AU en conception en ingénierie. La conception en ingénierie intègre les mathématiques, les sciences naturelles, les sciences du génie et les études complémentaires pour développer des éléments, des systèmes et des processus qui répondent à des besoins précis. Il s'agit d'un processus créatif, itératif et évolutif qui est assujéti à des contraintes pouvant être régies par des normes ou des lois à divers degrés selon la spécialité. Ces contraintes sont parfois liées à des facteurs comme l'économie, la santé, la sécurité, l'environnement et la société ou à d'autres facteurs interdisciplinaires.

Norme 3.4.4.5 - 2023

Minimum de 225 AU en conception en ingénierie. La conception en ingénierie est un processus consistant à prendre des décisions éclairées pour concevoir de façon créative un produit, un système, un composant ou un procédé devant répondre à des besoins précisés, en tirant parti de l'analyse et du jugement de l'ingénierie. Ce processus est souvent caractérisé comme étant complexe, évolutif, itératif et multidisciplinaire. Les solutions qui en sont issues font appel aux sciences naturelles, aux mathématiques et aux sciences du génie, ainsi qu'à des pratiques systématiques et exemplaires actuelles afin de satisfaire à des objectifs définis, dans le respect des exigences, des normes et des contraintes établies. Parmi les contraintes à prendre en considération, citons la santé et la sécurité, la durabilité, l'environnement, l'éthique, la sûreté, l'économie, les facteurs esthétiques et humains, la faisabilité et la conformité aux aspects réglementaires, de même que des enjeux universels en matière de conception, comme les aspects sociaux, culturels et de diversification.

La visite

Un exercice de constatation des faits

Aperçu

- **2,5 - 3 jours**
 - Dimanche, lundi et mardi
 - Octobre-novembre – programmes existants
 - Janvier-février – nouveaux programmes
- **3 objectifs :**
 - **Valider** les détails du programme et **obtenir des précisions** en se basant sur un examen du Questionnaire rempli par l'établissement.
 - **Recueillir de l'information** sur le(s) programme(s) et évaluer les preuves de conformité aux normes
 - **Évaluer** les mesures prises pour **résoudre** les points soulevés précédemment par le Bureau d'agrément au sujet du ou des programmes (le cas échéant).

Exemple A - début samedi		PRÉSIDENTE		VICE-PRÉSIDENTE (S)		VISITEURS DE PROGRAMMES	
7	10h						
8	10h	Exemple A dimanche					
9	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
10	10h	Exemple A lundi					
11	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
12	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
13	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
14	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
15	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
16	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
17	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
18	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
19	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
20	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
21	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
22	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					
23	10h	Présidentielle de l'équipe de visiteurs à l'ÉIAC, en groupe ou individuellement. Paie par le SCAP.					

Exemple d'horaire de visite – site Web d'Ingénieurs Canada

Entrevues : Tâches et outils

- « Faire confiance, puis vérifier »
- Entrevues avec :
 - Membres de la haute direction (président ou recteur, doyen de la faculté de génie, directeurs de départements responsables des programmes, etc.)
 - Membres du corps professoral
 - Étudiants
 - Personnel de soutien
- Rechercher des preuves des aspects suivants :
 - Conformité aux normes relatives aux qualités requises des diplômés
 - Professionnalisme
 - Motivations
 - Moral
 - Le juste milieu des opinions sur les aspects théoriques et pratiques du programme d'études



Visites : Tâches et outils

- Évaluer l'efficacité d'installations telles que :
 - Laboratoires
 - Bibliothèques
 - Installations informatiques
 - Le BA n'exige d'aucune faculté qu'elle dépense de l'argent
 - Les visiteurs vérifient si les équipements, fournitures et autres sont adaptés aux besoins
 - Examiner les documents de programme pour déterminer si les attentes en matière de réalisations et les normes de notation sont appropriées. Par exemple :
 - Examens
 - Feuilles d'instructions de laboratoire
 - Relevés de notes d'étudiants
 - Rapports et thèses d'étudiants, modèles ou appareils construits par les étudiants
- Autres preuves de réalisations d'étudiants

Horaire de la visite

- L'horaire est établi en fonction des besoins de l'équipe de visiteurs et de l'EES, à l'aide de l'exemple fourni par le BA
- Des réunions et rencontres précises sont suggérées pour chaque membre de l'équipe (président, vice-président, visiteur de programme)
- **Jour 0 (samedi) facultatif**
 - Révision du tableau des points à considérer;
 - Conseils sur la conduite d'un entretien;
 - Conseils sur la rédaction d'une observation;
 - Renforcer la dynamique de l'équipe;
 - Calibrer sur le noyau commun et les observations GA/CI communes à tous les programmes

The image shows four overlapping example visit schedules for different days of the week. Each schedule is a grid with time slots (7h to 17h) and columns for 'PRÉSIDENT', 'VICE-PRÉSIDENT (S)', and 'VISITEURS DE PROGRAMMES'. The schedules include various activities like meetings, site visits, and administrative tasks.

- Exemple A - début samedi:** Shows a meeting at 7h with the President, Vice-President, and Program Visitors.
- Exemple A dimanche:** Shows a meeting at 7h with the President, Vice-President, and Program Visitors.
- Exemple A lundi:** Shows a meeting at 7h with the President, Vice-President, and Program Visitors.
- Exemple A mardi:** Shows a meeting at 7h with the President, Vice-President, and Program Visitors.

Exemple d'horaire de visite – site Web d'Ingénieurs Canada

Horaire de la visite (suite)

Jour 1 (dimanche)

- Réunion d'équipe avant la visite
- Rencontre avec les responsables du programme
- Présentation des qualités requises des diplômés et de l'amélioration continue*
- Visite des installations d'ingénierie, y compris des exemples de laboratoires, d'espaces d'étude, d'espaces de clubs, d'installations d'enseignement, etc.
- Réunion d'équipe pour discuter :
 - Des points à considérer mentionnés précédemment dans une lettre de décision et des aspects à réexaminer
 - Des observations et constatations
 - Des éventuels autres points à considérer nécessitant un examen plus approfondi

Jour 2 (lundi)

- Entretiens : Doyen, administrateurs, enseignants, services de soutien, étudiants, etc.
- Autres visites au besoin
- Réunion d'équipe en soirée pour dégager un consensus autour :
 - des points forts
 - des points à considérer nécessitant un examen plus approfondi

Horaire de la visite (suite)

Jour 3 (mardi)

- Bilan avec le doyen
- Entretien avec le groupe consultatif industrie/programme
- Conclusion des entrevues et des visites
- Déjeuner de travail de l'équipe – à huis clos :
 - Remplir le « Tableau des points à considérer » de chaque programme
 - Parvenir à un consensus sur les conclusions finales
- Énoncé de fin de visite (éventuellement le lendemain, en fonction de l'horaire)
 - En présence du doyen et de toute autre personne invitée par le doyen
 - Présentation orale faite par le président de l'équipe
 - Résumé de tous les points qui seront inclus dans le rapport

Visite sur les lieux

Choses à faire et à éviter

À FAIRE

1. Participer à toutes les réunions de l'équipe
2. Vérifier tout ce dont vous doutez avec la personne responsable
3. Conserver une liste des personnes qui ont participé aux entrevues
4. Respecter la confidentialité
5. Poser des questions ouvertes

À ÉVITER

1. Présumer des réponses lorsque vous avez un doute
2. Faire des suggestions aux responsables du programme - tenez-vous-en aux faits (des suggestions d'amélioration pourraient être indiquées dans le rapport de l'équipe de visiteurs)
3. Surprendre les responsables du programme en incluant dans votre rapport des déclarations non communiquées durant l'énoncé de fin de visite

Le rapport de l'équipe de visiteurs

Le rapport de l'équipe de visiteurs :

Choses à faire et à éviter

À FAIRE

1. Remplissez le « Tableau des points à considérer » (avant l'énoncé de fin de visite au plus tard).
2. Incluez dans votre rapport tous les points à considérer qui sont liés aux normes du « Tableau des points à considérer ».
3. Soyez disponible pour répondre aux questions au sujet du « Tableau des points à considérer » après la visite.
4. Essayez de cerner tous les aspects de la situation et décrivez-les avec exactitude dans votre « Tableau des points à considérer ».

À ÉVITER

1. Utiliser les termes « préoccupation », « faiblesse » ou « lacune » dans vos commentaires écrits.
2. Recommander des améliorations dans le corps du rapport, au lieu d'utiliser la section intitulée « Conclusions » du « Tableau des points à considérer ».
3. Nommer des personnes (étudiants, enseignants, etc.)
4. Reformater le modèle fourni.

Identification des points à considérer

L'« exigence minimale » est établie par la norme et expliquée de façon plus détaillée dans l'énoncé d'interprétation (s'il y en a un).

3.5.1.1 - Visitor response

[Afficher la norme](#) | [Visualisation standard](#)

3.5.1.1 Qualité, moral et engagement

OBSERVATIONS DU VISITEUR DE PROGRAMME



A screenshot of a web form for recording observations. The form has a title 'OBSERVATIONS DU VISITEUR DE PROGRAMME' and a large empty text area. To the right of the text area is a dropdown menu with three options: '✓ - Coche', '* - Astérisque', and 'Effacer'. The '* - Astérisque' option is highlighted with a yellow border.

Vos options (NOUVEAU) :

✓ = **aucun point à considérer** n'a été observé pour cette norme.

* = élément signalé pour examen par le BCAPG, car, **de l'avis du visiteur**, il est susceptible de compromettre la conformité future ou il empêche actuellement la conformité à la norme. Une justification est requise pour les observations *

Rédaction d'une observation

1. Lorsqu'un * est attribué, des observations détaillées sont requises.
 - a. Structure des observations :
 - i. Citez le passage de la norme pertinente.
 - ii. Décrivez les preuves observées
 - iii. Décrivez les incidences positives ou négatives sur le programme
 - b. Les observations devraient être précises et concises
2. Lorsqu'un ✓ est attribué, ne pas commenter

Observations - Exemples

Norme	Observation
<p>3.1.1 Organisation et engagement : Il doit être attesté que la structure organisationnelle en place garantit le développement et l'évaluation durables des qualités requises des diplômés. Il doit y avoir un engagement manifeste à l'égard des processus de la part des membres du corps professoral et des dirigeants.</p>	<p>L'engagement des enseignants à temps plein dans le processus de mesure des qualités requises des diplômés est limité. Les membres du comité des études semblent très impliqués dans la collecte et l'évaluation des données relatives aux QRD. Toutefois, leur participation se limite à la saisie des données d'évaluation et ils ne participent pas à l'affinement des indicateurs, à l'élaboration des outils d'évaluation ou à l'interprétation des données d'évaluation. En conséquence, les membres du corps enseignant remettent en question la valeur du processus d'évaluation des QRD, ce qui constitue un obstacle à la mise en œuvre d'améliorations durables du programme.</p>

Observations - Exemples

Norme	Observation
<p>3.1.3 Indicateurs : Pour chaque qualité, il doit y avoir un ensemble d'indicateurs mesurables et documentés qui décrivent ce que les étudiants doivent acquérir pour être jugés compétents dans la qualité correspondante.</p>	<p>Les indicateurs pour les QRD 6 (Travail individuel et en équipe) et 8 (Professionalisme) ne sont pas documentés. Les indicateurs pour la déontologie ont été notés, mais aucun indicateur pour l'équité (QRD 10) (Déontologie et équité) n'a été fourni. Par conséquent, l'ensemble d'indicateurs mesurables et documentés pour chaque QRD est incomplet.</p>

Observations - Exemples

Norme	Observation
<p>3.4.5.1 Bien qu'une grande latitude soit permise dans le choix des cours complémentaires, certaines matières sont jugées essentielles à la formation complète de l'ingénieur. Par conséquent, le programme d'études doit comprendre des cours dans les matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">a. Matières traitant des sciences humaines et des sciences socialesb. Communication orale et écritec. Professionnalisme, déontologie, équité et droitd. Incidences de la technologie et/ou de l'ingénierie sur la sociétée. Santé et sécuritéf. Développement durable et gérance environnementaleg. Économie de l'ingénierie et gestion de projets.	<p>Le programme d'études comprend des cours dans toutes les matières de a à g, conformément à la norme. Le comité des études a reçu des commentaires selon lesquels les étudiants de dernière année ont de faibles compétences en communication écrite. Cette observation a été confirmée par des entretiens avec des professeurs de service et des superviseurs de projets de fin d'études. Aucune mesure n'a été prise pour remédier à ce problème.</p>

Observations - Exemples

Norme	Observation
<p>3.4.4.1 Au moins 600 unités d'agrément (UA), constituées d'une combinaison de cours de sciences du génie et de conception en ingénierie faisant partie d'un programme de génie, doivent être offertes par des enseignants détenant un permis d'exercice du génie ou étant en voie de l'obtenir, tel qu'il est précisé dans <i>l'Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice</i>.</p>	<p>Le cours ES3014 est enseigné par un membre du corps professoral qui n'est pas titulaire d'un permis d'exercice du génie au Canada. Cette personne enseigne depuis à 8 ans à la faculté et n'a pas cherché à obtenir le statut d'ingénieur stagiaire. Par conséquent, 38 UA ont été réaffectées, ce qui donne 579 UA en sciences du génie et en conception en ingénierie combinées. Résultat : la norme « Au moins 600 unités d'agrément (UA), constituées d'une combinaison de cours de sciences du génie et de conception en ingénierie faisant partie d'un programme de génie, doivent être offertes par des enseignants détenant un permis d'exercice du génie ou étant en voie de l'obtenir » n'est pas respectée.</p>
<p>3.4.4.4 Au moins 225 unités d'agrément, constituées de cours de conception en ingénierie faisant partie d'un programme de génie, doivent être offertes par des enseignants détenant un permis d'exercice du génie, tel qu'il est précisé dans <i>l'Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice</i>.</p>	<p>Voir l'observation relative à la norme 3.4.4.1</p>

Conseils

1. Les observations s'appliquant aux normes quantitatives sont binaires. Soit les normes sont respectées, soit elles ne le sont pas.
2. Évitez les termes « préoccupation », « faiblesse » et « lacune » dans vos commentaires écrits.
 - Ces termes sont réservés aux décisions d'agrément du BCAPG.
3. LE BCAPG discutera de vos constatations lors d'une réunion où il décidera si la conformité du programme aux normes est acceptable ou s'il s'agit **d'une préoccupation, d'une faiblesse ou d'une lacune.**

Après la visite

+2 semaines

- Les visiteurs finalisent leur « Tableau des points à considérer ».
- Le président compile le rapport de l'équipe de visiteurs

+4 semaines

- Le réviseur du BA examine la cohérence du rapport
- Le rapport est envoyé au doyen de l'EES
- Le doyen de l'EES vérifie l'exactitude et l'exhaustivité du rapport

Juin

- Le dossier de la visite est préparé pour la réunion du BA
- Décision d'agrément
- Communication de la décision

Merci!

Pour plus de renseignements :

agrement@ingenieurscanada.ca | 613.232.2474

<https://engineerscanada.ca/fr/agrement/a-propos-de-l-agrement>

